



Communiqué de l'intersyndicale locale CGT, FO, Solidaires, CFTD, CFTC

La journée de mobilisation et de grève du 22 mars, à l'appel de la quasi-totalité des fédérations de fonctionnaires, a été marquée par un nombre important de rassemblements et de manifestations (140 sur tout le territoire). Ils font suite à ceux des retraités, et aux actions conduites dans de nombreux secteurs, tant dans le privé que dans le public. Toutes ces mobilisations s'inscrivent dans une contestation forte de la politique d'un gouvernement qui entend briser les fondements de notre modèle social.

Après le droit du travail et avant les régimes de retraite, c'est au service public que l'exécutif a décidé de s'attaquer violemment. Les agents de la DGFIP l'ont bien compris, d'autant qu'ils font partie des principaux visés, les missions qu'ils exercent étant attaquées tous azimuts. Ils se sont fortement mobilisés, en même temps que l'ensemble des agents publics.

Avec un taux de grévistes avoisinant les 40 %, chiffre jamais atteint depuis janvier 2009, les personnels des finances publiques ont signifié avec force leur refus de liquidation des services publics et de leur statut !

En Essonne 33,45 % des agents de la DGFIP ont fait grève !

Ce taux est par ailleurs bien en deçà du nombre réel de grévistes car plusieurs services n'ont pas été comptabilisés. C'est un des plus élevés jamais enregistrés dans notre département. Bien que la direction ait refusé de communiquer aux organisations syndicales la liste des sites fermés, nous savons qu'à minima les sites de Corbeil 21Bis Rue Féray, le SPF 2 de Corbeil, les SIP /SIE d'EVRY et d'ARPAJON, la trésorerie d'ORSAY, la Paierie départementale étaient fermés.

**CAP 2022, les agents n'en veulent pas : c'est un véritable coup de semonce au gouvernement !
Pour autant, il entend aller jusqu'au bout.**

Toutes les missions et tous nos droits sont menacés : Gestion publique, SIP, SIE, SPF, contrôle fiscal, droit à mutation... **Les menacent les plus graves pèsent sur la DGFIP** : le directeur général a évoqué le 9 mars la fusion des différents réseaux et des procédures du recouvrement forcé (de la DGFIP vers l'URSSAF ?), la fin du paiement numéraire à nos guichets transféré à La Poste, le transfert possible des missions du cadastre vers l'IGN, la création d'une agence foncière pour gérer les biens « atypiques » des Domaines, une accélération de la mise en place de services facturiers et la mise en place d'agences comptables et d'un compte financier unique (entamant un peu plus le principe de la séparation ordonnateur/comptable), l'intégration de la DGFIP dans les maisons de services au public... jusqu'à indiquer qu'il était favorable à la transformation de la DGFIP (Administration centrale à réseau déconcentré) sous le format d'agence.

Les organisations syndicales de la DGFIP ont d'ores et déjà sollicité une audience auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics et du Directeur général des Finances Publiques. Les fédérations de fonctionnaires se réunissent le mardi 27 mars avant de rencontrer le secrétaire d'État en charge de la Fonction publique.

Plus que jamais l'heure est au développement de la mobilisation

Les cheminots de leur côté ont posé les premières pierres d'une mobilisation au long court qui débutera le 3 avril.

L'intersyndicale départementale a décidé de réunir à nouveau les agents de la direction lors des HMI programmées du 5 au 13 avril afin de débattre et de décider ensemble, dans l'unité la plus large, des suites du 22, et de mettre en œuvre tous les moyens, y compris la grève, pour construire le rapport de force pour gagner sur nos revendications :

Alors, CAP ou Pas CAP 2022 ? **POUR NOUS, c'est PAS CAP 2022 !!!**

À Evry le 26 mars 2018